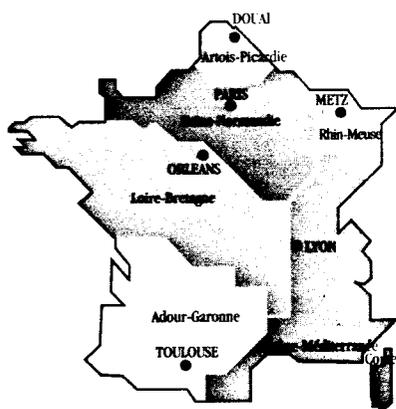


EVALUATION DES INVESTISSEMENTS, DE LEURS FINANCEMENTS ET DE L'ENDETTEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LE DOMAINE DE L'EAU



*Document réalisé sous la direction des Agences de l'Eau
et du Ministère de l'Environnement.
Chargé d'étude : DIASCOPE S.A.
100, avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE
Prix : 150 F
1994*

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1	Cadre de l'opération.....	3
2	Objectifs de l'étude.....	3

I LES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES

1	Les paiements des investissements.....	4
2	Les "travaux publics" effectués par les collectivités.....	6

II LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1	Le cadre d'analyse.....	15
2	La décomposition du financement.....	16
3	L'endettement des collectivités.....	19

III RÔLE ET PLACE DES AGENCES DE L'EAU

1	Taux d'intervention dans les investissements.....	23
2	Taux d'intervention dans le financement.....	24

ANNEXES

1	Méthodologie d'élaboration des séries et indicateurs.....	26
2	Données régionales (FNTP).....	34
3	Extraits de la Synthèse des comptes de gestion (les Syndicats).....	37
4	La nomenclature NFA.....	43

INTRODUCTION

1 → Cadre de l'opération

Dans le cadre du suivi des VI^{ème} Programmes des Agences de l'Eau, la Direction de l'Eau et les Agences de l'Eau ont mis en place une opération visant à évaluer les investissements des collectivités locales dans le domaine de l'eau.

Cette opération comporte elle-même deux études, confiées au BIPE et à DIASCOPE.

- ♦ la première, réalisée par DIASCOPE, a pour objet d'obtenir des données de cadrage sur une période récente, dans le but de qualifier mais également de dimensionner l'**activité des services eau et assainissement des collectivités locales, en matière d'investissements,**
- ♦ la seconde, confiée au BIPE, consiste à appréhender les comportements futurs des collectivités locales dans le domaine de l'eau, en tant que maître d'ouvrage.

2 → Objectifs de l'étude

Il s'agit de réunir et d'analyser des informations spécifiques au domaine de l'eau et de l'assainissement afin de construire des données de cadrage précises sur les investissements des collectivités locales et sur l'endettement qui en découle.

De fait, ne sont pris en compte que les services de l'eau gérés en direct par la collectivité ainsi que l'affermage. Les services concédés en rentrent pas dans le cadre de l'étude.

Plus précisément, il s'agit de répondre aux objectifs suivants :

- ♦ déterminer de façon précise le **montant total des investissements propre au service de l'eau et de l'assainissement, réalisés par les collectivités locales,**
- ♦ identifier l'**ensemble des aides reçues** pour financer ces investissements afin de déterminer la part des investissements à la charge des collectivités,
- ♦ caractériser l'**endettement des collectivités** dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.,
- ♦ appréhender le rôle et la place des Agences de l'Eau dans ce processus.

I - LES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES

1 → Les paiements d'investissements des collectivités locales

Le fichier des paiements d'investissements des collectivités locales géré par la **Comptabilité Publique** fournit sur ce thème une information nationale et exhaustive. Ce fichier, dont une extraction est transmise à la DRAEI, permet une exploitation par maître d'ouvrage et par type d'investissements.

Les types d'investissements sont détaillés selon la Nomenclature des Fonctions des Administrations (NFA).

Cette classification est l'une des principales limites de ce fichier.

En effet, d'une part les libellés des opérations relatives à l'eau ne sont pas toujours très explicites et l'affectation d'une opération sous un libellé est laissée au libre arbitre du Comptable du Trésor. D'autre part, cette classification n'est pas homogène avec celle qu'utilisent les Agences de l'Eau.

En revanche, cette source a l'avantage de fournir des informations relativement récentes : les dernières disponibles à ce jour portent sur 1991.

Ainsi, en 1991, les dépenses directes d'investissements des collectivités locales se sont élevées à **170 Milliards de Francs TTC**.

L'Environnement représente **10,5%** de l'ensemble des investissements, et l'eau et l'assainissement **6,8%**.

Ces résultats mettent en évidence la place prépondérante de l'eau dans les dépenses d'investissements pour l'Environnement, mais son poids relativement faible dans l'ensemble des investissements des collectivités locales.

L'année 1987, correspondant à la première année des 5èmes Programmes, enregistre une assez nette progression des investissements. Pour les années 1988-1991, on observe une diminution régulière des dépenses sur l'ensemble de la période.

Notons que le montant des investissements correspondant au domaine de compétence des Agences de l'Eau représente près de **95%** des dépenses directes d'investissements des collectivités locales dans le domaine de l'Eau.

Dépenses directes d'investissements

Millions de francs courants	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Total Général	136955	147692	166714	164699	166330	170248
Total Environnement	14308	16664	17082	17031	16106	17943
Investissements en matière d'eau et d'assainissement						
Hydraulique agricole	367	584	438	397	430	344
Alimentation eau potable	3863	4143	4153	4178	4189	3998
Aménagement eaux	1141	1661	1358	1134	1189	1070
TOTAL Mobilisation de la ressource	5371	6388	5949	5709	5808	5412
Assainissement	4954	5531	5756	5861	5182	4956
Epuration	1265	1095	1101	1189	1220	1256
TOTAL Lutte contre la pollution	6219	6626	6857	7050	6402	6212
TOTAL TTC	11590	13014	12806	12759	12210	11624
TOTAL HT	9772	10973	10798	10758	10295	9802
Investissements relevant de la compétence des Agences						
TOTAL TTC	11092	12660	12195	12156	11653	11092
TOTAL HT	9353	10674	10282	10249	9826	9353

Source : DRAEI/CP

Les travaux publics "effectués par les collectivités locales"

Les données de la Comptabilité Publique peuvent être complétées par les informations collectées par la FNTP.

La Fédération Nationale des Travaux publics réalise **une enquête annuelle et exhaustive** auprès des entreprises ayant une activité dans les travaux publics.

Ces enquêtes sont réalisées depuis 1985, mais les données spécifiques au service de l'eau ne sont disponibles qu'à partir de 1988.

Ainsi, il est intéressant de noter que **les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement représentent, en 1991, 11 % de l'ensemble des travaux effectués** que ce soit par le secteur public ou privé.

Ils sont précédés par les travaux routiers (34 %), les travaux électriques (20 %), les Travaux de génie civil (12 %) et de terrassements généraux (12 %).

Les travaux d'eau et d'assainissement sont caractérisés par **une forte proportion de travaux neufs** (73,4 % contre 26,6 % de travaux de renouvellement en 1991) qui dénote un réel effort d'équipement.

Dans le domaine de l'Eau, **les collectivités locales et plus particulièrement les communes occupent une place prépondérante dans la clientèle des entreprises de travaux publics : les collectivités sont à l'origine de 60 % des travaux ; 24 % des travaux sont réalisés pour le secteur privé et 16 % pour l'Etat et les Entreprises Publiques.**

DONNEES GLOBALES
(TOUTE CLIENTELE ET TRAVAUX CONFONDUS)

1 - NATURE DES TRAVAUX REALISES EN METROPOLE

En millions de francs courants	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Ouvrages d'art, génie civil et structures métalliques	12071	12392	12800	14096	15390	17199	18021
Terrassements généraux	8841	9661	10827	12487	15031	16391	17896
Fondations spéciales, Sondages, forages	2156	2277	2357	2377	2733	3289	3859
Travaux souterrains	1472	1581	2422	2806	3748	5339	6395
Travaux maritimes et fluviaux	1008	1224	1406	1541	1644	1617	1562
Travaux routiers	29703	31800	35739	42929	46838	47528	50677
Voies ferrées	1799	1949	1679	1802	1774	1785	2164
Adduction d'eau, assainissement et autres installations	11869	12732	13048	14898	16232	16383	17037
Déchets, abattoirs, Hydraulique agricole	1900	2038	2089	2385	2598	2623	2727
Travaux électriques	20995	22853	24244	25016	28062	29843	30027
ENSEMBLE	91814	98507	106611	120337	134050	141997	150567

Source : FNTF

2 - PART DE CHAQUE NATURE DE TRAVAUX DANS L'ACTIVITE

En pourcentage	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Ouvrages d'art, génie civil et structures métalliques	13%	13%	12%	12%	12%	12%	12%
Terrassements généraux	10%	10%	10%	10%	11%	12%	12%
Fondations spéciales, Sondages, forages	2%	2%	2%	2%	2%	2%	3%
Travaux souterrains	2%	2%	2%	2%	3%	4%	4%
Travaux maritimes et fluviaux	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Travaux routiers	32%	32%	34%	36%	35%	34%	34%
Voies ferrées	2%	2%	2%	2%	1%	1%	1%
Adduction d'eau, assainissement et autres installations	13%	13%	12%	12%	12%	11%	11%
Déchets, abattoirs, Hydraulique agricole	2%	2%	2% ²	2%	2%	2%	2%
Travaux électriques	23%	23%	23%	21%	21%	21%	20%
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : FNTF

3 - STRUCTURE DE LA CLIENTELE

En millions de francs courants	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etat	7807	8576	8607	10384	11942	11727	11887
Collectivités Locales	35555	39150	43485	50412	54016	55590	59358
Entreprises Publiques	23949	24221	24327	23185	24154	27855	32492
Secteur privé	24503	26560	30192	36356	43938	46825	46830
ENSEMBLE	91814	98507	106611	120337	134050	141997	150567

4 - PART DE CHAQUE MAITRE D'OUVRAGE DANS LA CLIENTELE

En pourcentage	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etat	9%	9%	8%	9%	9%	8%	8%
Collectivités Locales	39%	40%	41%	42%	40%	39%	39%
Entreprises Publiques	26%	25%	23%	19%	18%	20%	22%
Secteur privé	27%	27%	28%	30%	33%	33%	31%
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

source : FNTF

3 - STRUCTURE DE LA CLIENTELE

En millions de francs courants	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etat	7807	8576	8607	10384	11942	11727	11887
Collectivités Locales	35555	39150	43485	50412	54016	55590	59358
Entreprises Publiques	23949	24221	24327	23185	24154	27855	32492
Secteur privé	24503	26560	30192	36356	43938	46825	46830
ENSEMBLE	91814	98507	106611	120337	134050	141997	150567

4 - PART DE CHAQUE MAITRE D'OUVRAGE DANS LA CLIENTELE

En pourcentage	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Etat	9%	9%	8%	9%	9%	8%	8%
Collectivités Locales	39%	40%	41%	42%	40%	39%	39%
Entreprises Publiques	26%	25%	23%	19%	18%	20%	22%
Secteur privé	27%	27%	28%	30%	33%	33%	31%
ENSEMBLE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

source : FNTF

5 - STRUCTURE DETAILLEE DES COLLECTIVITES LOCALES

	1988	1989	1990	1991
Régions	1,4%	1,6%	2,4%	2,4%
Départements	12%	11,2%	10,2%	11,4%
Communes	26%	24,7%	23,6%	24%
Autres	2,6%	2,5%	2,8%	1,2%
TOTAL Collectivités Locales	42%	40%	39%	39%

Source : FNTF

6 - TRAVAUX D'AMELIORATION ET D'ENTRETIEN EN 1991

en pourcentage

	Travaux neuf	Travaux d'amélioration et d'entretien	ENSEMBLE
Ouvrages d'art, génie civil et structures métalliques	87.1	12.9	100
Terrassements généraux	78.3	21.7	100
Fondations spéciales, Sondages, forages	88.2	11.8	100
Travaux souterrains	97.2	2.8	100
Travaux maritimes et fluviaux	79.9	20.1	100
Travaux routiers	61.2	38.8	100
Voies ferrées	29.7	70.3	100
Adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	73.4	26.6	100
Travaux électriques	78.1	21.9	100
ENSEMBLE	73.3	26.7	100

Source : FNTP

DONNEES SPECIFIQUES A L'EAU

1 - EVOLUTION PAR TYPE DE CLIENTELE

En millions de francs courants	1988	1989	1990	1991
Collectivités Locales	8 849	9 281	9 858	10214
Etat en Entreprises Publiques	2 764	3 002	2 806	2786
Entreprises privées	3 285	3 949	3 719	4037
Total	14 898	16 232	16 383	17037

En pourcentage	1988	1989	1990	1991
Collectivités Locales	59%	57%	60%	60%
Etat en Entreprises Publiques	18%	17%	17%	16%
Entreprises privées	23%	26%	23%	24%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : FNTF

2 - STRUCTURE DES COLLECTIVITES LOCALES

En millions de francs courants	1988	1989	1990	1991
Région	251	298	201	237
Départements	1 237	1 449	1 514	1612
Communes	6 796	7 057	7 625	7868
Autres CL	565	477	518	497
Total	8849	9281	9858	10214

En pourcentage	1988	1989	1990	1991
Région	2.8%	3.2%	2%	2.3%
Départements	14%	15%	15%	16%
Communes	76%	76%	77%	77%
Autres CL	7.2%	5.8%	6%	4.7%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : FNTF

Remarque :

Les groupements de collectivités n'apparaissent pas. Ils sont comptabilisés dans les comptes de leur autorité de tutelle.

3 - EVOLUTION TRAVAUX NEUFS ET RENOVATION (POUR LA TOTALITE DE LA CLIENTELE)

En pourcentage	1987	1988	1989	1990	1991
Travaux neufs	83	81	78	75	73
Travaux de rénovation	17	19	22	25	27
Total	100	100	100	100	100

Source : FNTF

II - LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1 → Cadre d'analyse

Seule la **Comptabilité Publique** (Bureau D3), à travers la **synthèse annuelle des finances du secteur public local**, permet de retracer à la fois les investissements réalisés par les collectivités locales et les différents modes de financement.

Ce document est en fait une **synthèse générale des comptes de gestion annuels** des collectivités (recettes/ dépenses, fonctionnement /investissement). Compte tenu de l'exhaustivité de cette source et du temps nécessaire à la remontée des informations, les dernières données disponibles datent de 1987. Les données de 1988 seront disponibles dans le courant du second semestre 1993.

La synthèse publiée par le Ministère de l'Economie des Finances et du Budget présente les comptes de gestion des Communes, Régions et Départements de façon globale, c'est à dire tous services confondus.

Le service de l'eau et de l'assainissement n'est isolé que pour 2 catégories d'acteurs :

a) Les syndicats et les régies

Ils sont regroupés par vocation.

b) Les Communes et Départements à comptabilité distincte

Certaines communes et départements tiennent une comptabilité par service. Il est alors possible de distinguer les opérations concernant l'eau et l'assainissement.

L'analyse du financement des investissements sera donc uniquement réalisée sur ces catégories.

La comparaison du montant des investissements entre le fichier des paiements et la synthèse des comptes de gestion montre que **cette dernière retrace près de 80 % de l'ensemble des investissements.**

En effet,

- ❑ d'une part, les communes de moins de 2000 habitants ne sont pas tenues d'établir une comptabilité distincte pour le service de l'eau. Les comptes sont donc intégrés au budget global de la commune, ainsi le service de l'eau de ce type de commune ne peut donc pas être isolé grâce à cette source.
- ❑ et d'autre part, les données relatives aux SIVOM sont globalisées et ne permettent pas d'isoler les informations propres aux services de l'eau.

2 → La décomposition du financement

Les sections de fonctionnement et d'investissement des comptes de gestion permettent d'isoler les trois catégories de financement :

- **les ressources de transfert** (subventions, participations, ...),
- **les emprunts**
- **et les ressources propres.**

La part de chaque mode de financement est établie par rapport à l'effort d'investissement (1) qui correspond aux dépenses d'équipement brut et traduit l'enrichissement patrimonial de la collectivité .

(1) Comptes 21 et 23 des dépenses de la section d'investissement

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS

EN MILLIONS DE FRANCS COURANTS	1985	1986	1987	TOTAL	Moyenne Annuelle
Investissement	8 182	9 510	9 789	27 481	9 160
Aides reçues	3 229	3 752	3 899	10 880	3 627
Ressources d'emprunt	3 481	3 728	4 908	12 117	4 039
Ressources Propres	1 472	2 030	982	4 484	1 495

EN POURCENTAGE	1985	1986	1987	TOTAL	Moyenne Annuelle
Investissement	100	100	100	100	100
Aides reçues	39	39	39	39	39
Ressources d'Emprunt	43	40	50	44	44
Ressources propres	18	21	11	16	17

Source : Comptabilité Publique

Pour la période 1985-1987, les investissements sont financés à hauteur de :

- 44 % par des emprunts
- 39 % par des aides (subventions et participations)
- le solde, soit 17 % correspondent aux ressources propres de la collectivité.

L'analyse de la part des différents modes de financement sur cette période comporte deux limites :

- d'une part, elle repose sur seulement trois années peu récentes, (les années ultérieures n'étant pas disponibles)
- et d'autre part, 1987 constitue une année particulière du fait du réaménagement de la dette opéré par les organismes financiers.

La hausse importante qu'enregistrent les ressources d'emprunt en 1987 n'est donc pas due à un accroissement de l'endettement, mais à un **rééchelonnement de la dette** qui gonfle les remboursements en capital les premières années du réaménagement, mais qui à terme se traduit par des taux d'intérêt plus intéressants pour les collectivités.

Toutefois, ces résultats confirment des analyses effectuées par d'autres organismes et en particulier par le *Cercle Français de l'Eau* en collaboration avec le *Crédit Local de France*.

Ces résultats pourront être affinés dans les années à venir grâce à une information plus détaillée et obtenue plus rapidement sur les comptes des services d'eau et d'assainissement.

En effet, d'une part la Direction de la Comptabilité Publique réorganise son système d'information (notamment en ce qui concerne la "remontée" des données), afin de publier les comptes de gestion avec moins de décalage.

D'autre part, l'instruction M49 oblige les communes, à compter du 1er janvier 1991, à isoler dans un compte spécifique les opérations liées à l'eau. Dans la pratique l'application de cette instruction a pris quelques retards.

Il serait en particulier intéressant de pouvoir identifier précisément la **provenance des aides et des prêts**.

Actuellement, seuls certains financeurs sont cités pour les syndicats. En particulier, les prêts octroyés par les Agences de l'Eau ne peuvent être isolés.

3 → L'endettement des collectivités

□ Composition de l'annuité de la dette

Il s'agit de la distinction du capital et des intérêts (1) au sein de la dette.

En 1987, les remboursements de capital enregistrent une forte augmentation qui est due au réaménagement de la dette opérée par les organismes financiers à partir de cette année là. Cette rupture de tendance n'est donc pas liée à un accroissement de l'endettement généré par les investissements. Ce rééchelonnement a été rendu nécessaire par le poids trop important du remboursement des intérêts.

En effet, en 1985 et 1986, les intérêts représentaient 70% de l'annuité de la dette. En 1987, ils s'élèvent à 59%.

En millions de Francs Courants	1985	1986	1987	TOTAL	M.A
Capital	1543 (29%)	1750 (30%)	3007 (41%)	6300	2100 (34%)
Intérêt	3830 (71%)	4043 (70%)	4231 (59%)	12104	4035 (66%)
TOTAL	5373	5793	7238	18417	6139

Source : Comptabilité Publique

A titre de comparaison

Pour l'ensemble des Communes :

En pourcentage	1972	1984
Capital	55	39
Intérêt	45	61
TOTAL	100	100

(1) Capital : compte 16 des dépenses d'investissements (Emprunt)
Intérêt : compte 67 des charges de fonctionnement.

□ Le taux d'endettement

Le taux d'endettement mesure la capacité à couvrir le service de la dette par les recettes de fonctionnement. Il s'agit sans doute du meilleur indice d'endettement d'une commune.

Il se définit comme le rapport entre l'annuité de la dette et les recettes de fonctionnement.

Le réaménagement de la dette des collectivités se traduit par un accroissement de l'annuité de la dette en 1987, et par conséquent par une augmentation du taux d'endettement.

Millions de Francs Courants	1985	1986	1987	TOTAL	M.A
Annuité de la Dette (capital + intérêt)	5373	5806	7238	18417	6139
Recettes de Fonctionnement	14363	14863	15307	44533	14844
Taux d'endettement	0,37	0,39	0,47		0,41

Source : Comptabilité Publique

L'analyse des budgets globaux des communes fait apparaître un taux d'endettement compris entre 0,15 et 0,20, selon les communes.

Mais il est clair que le service de l'eau comporte des spécificités qui limitent les comparaisons avec les ratios généralement admis pour les communes.

A titre de comparaison, ce ratio, calculé sur l'ensemble des services des syndicats, régies, communes et départements à comptabilité distincte, est de 0,4.

Ces résultats montrent que le service de l'eau et de l'assainissement ne génère pas un niveau d'endettement supérieur à la moyenne des autres services alors que ce service est caractérisé par une plus forte intensité capitalistique.

En effet, le taux d'équipement du service de l'eau s'élève à 0,6 en moyenne sur la période 1985-1987 contre 0,5 pour l'ensemble des autres services.

4 → Analyse critique

- Le choix des indicateurs d'endettement des collectivités locales a été établi d'une part à partir de deux ouvrages d'analyse financière traitant spécifiquement des communes (1) et d'autre part lors de réunions de travail avec le Crédit Local de France.

Le fait d'appliquer ces techniques d'analyse à un seul service peut se discuter car elles sont habituellement appliquées à l'ensemble du budget communal. Même si le service de l'eau fait l'objet d'un budget annexe, la structure de ses comptes est très différente de celle du budget global de la commune. En effet, le service de l'eau est caractérisé par un taux d'équipement élevé qui confère un poids important à la section d'investissement .

- Compte tenu de la spécificité de chacune des sources utilisées pour l'analyse de la capacité d'endettement, un certain nombre d'indicateurs n'ont pu être calculés, en particulier les indicateurs permettant de rapporter les investissements et l'endettement au nombre d'habitants.

Le niveau d'agrégation de la synthèse des comptes de gestion ne permet pas toujours une analyse très fine.

En effet :

- les services de l'eau et de l'assainissement sont regroupés,
- la catégorie "syndicats" regroupe les syndicats communaux et départementaux,
- les prêts des Agences de l'eau ne peuvent être isolés.

(1): *"La Commune, sa gestion budgétaire" François LABIE*
"La commune, son budget, ses comptes" R. DOSIERE et M. WOLF

III - ROLE ET PLACE DES AGENCES DE L'EAU

L'objectif de cette section est d'appréhender "le poids" des Agences de l'Eau en tant qu'organisme financeur **des Collectivités Locales**.

Diverses sources permettent de relater l'activité des Agences, mais elles sont le plus souvent soit partielles, soit trop agrégées, soit non homogènes entre elles.

Compte tenu des données disponibles, seule une approche globale est possible à partir du croisement des différentes sources.

En conséquence, sur la base de certaines hypothèses, seront déterminés :

- 1 : le "taux d'intervention des agences dans les investissements" effectués par les collectivités locales dans le domaine de l'eau (à travers la notion de travaux aidés).
- 2 : les "taux d'intervention dans le financement" de ces investissements.

1 → Le taux d'intervention dans les investissements des collectivités locales

Il s'agit ici de déterminer le poids des travaux aidés, recensés par les Agences, dans les investissements totaux réalisés par les Collectivités Locales.

Les résultats sont établis en rapprochant le montant des travaux aidés (issus des Comptes Rendus d'Activité Annuels transmis à la Direction de l'Eau) des investissements (du fichier DRAEI/CP).

Millions de Francs Courants	Investissements	Travaux aidés	Taux d'intervention
Lutte contre la pollution	33146	22420	67,6%
Aménagement de la ressource en Eau	29667	10092	34%
TOTAL	62813	32512	52%

Source : DRAEI/Direction de l'Eau

Ces résultats confirment la vocation privilégiée des Agences de l'Eau dans la lutte contre la pollution.

2 → Le taux d'intervention dans le financement des collectivités locales

La synthèse des comptes de gestion de la Comptabilité Publique permet d'identifier les subventions versées par les agences uniquement pour les syndicats. Par ailleurs, elle ne permet pas d'isoler les prêts accordés par les agences.

Cette source ne peut donc être utilisée pour appréhender le taux d'intervention des Agences.

En conséquence, le taux d'intervention sera estimé à partir d'hypothèses (ratios de financement obtenus dans l'analyse des comptes de gestion) et de la combinaison d'autres sources : fichier des paiements et comptes rendus annuels d'activité des Agences de l'Eau.

L'évaluation est réalisée sur les données relatives aux 5èmes Programmes.

Estimation du taux d'intervention

Les données de base :

- (1) Montant total des investissements réalisés pendant le 5^o Programme : 62 813 MF
- (2) Taux d'aide dans le financement : subventions = 39%, prêts = 44%
- (3) Intervention des agences pour le 5ème Programme auprès des collectivités :
Subventions = 4 680 Millions, Prêts = 2 949 Millions

		Subventions, participations	Emprunts
Taux moyen calculé		39%	44%
Montant estimé	(1).(2)	24 497 MF	27 638 MF
Intervention des Agences	(3)	4680 MF	2949 MF
Taux d'intervention	$\frac{(3)}{(1) \cdot (2)}$	20%	11%

Sur le 5ème Programme, les aides des Agences de l'Eau représentent 20% des subventions reçues par les collectivités et 11% des prêts; elles couvrent en moyenne 15% du financement des investissements.

ANNEXES

**METHODOLOGIE D'ELABORATION
DES SERIES ET DES INDICATEURS**

LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS

SOURCE : Fichier des paiements des investissements effectués par les collectivités locales.
 Direction de la Comptabilité Publique (Ministère des Finances).

Afin d'adapter les informations de ce fichier aux besoins précis de cette étude et également de les rendre homogènes avec les autres sources, les traitements suivants ont été effectués :

- a) Les montants recensés dans le fichier sont exprimés en **Francs Courants toutes taxes**. Afin de pouvoir recadrer les investissements totaux par rapport aux données de la FNTP, les résultats seront également présentés en Francs courants Hors taxe.
Le taux de TVA appliqué aux investissements est 18,6 %.
- b) Seules les **opérations directes** sont conservées afin de prendre en compte uniquement les opérations d'investissement et non les opérations financières (opérations indirectes).
- c) **La période étudiée : de 1986 à 1991**
- d) **Le champ retenu :**
 - d'une part , l'ensemble des investissements relatifs à l'eau et à l'assainissement réalisées par les collectivités locales : **Régions, Départements, Communes et groupements de communes ou de départements,**
 - d'autre part, les postes de la NFA pouvant faire l'objet d'une **aide des Agences de l'Eau.**

Ainsi,

- sont retenus** l'ensemble des postes concernant l'Alimentation en Eau Potable (AEP), l'assainissement et l'épuration, ainsi que 2 postes liés à l'hydraulique agricole à savoir :
 - grands travaux d'hydraulique agricole
 - équipements pour l'irrigation.

□ **sont exclus** une partie des postes liés à l'aménagement et la défense contre les eaux :

- Voies d'eau et ouvrages hydrauliques
- Défense contre la mer
- Aménagement contre les crues
- Protection contre les crues

La Comptabilité Publique transmet une extraction de ce fichier à la DRAEI comprenant les informations relatives à l'Environnement.

Cet extrait, sur support informatique, permet à la DRAEI d'effectuer différentes exploitations selon les critères d'analyse choisis.

**SOURCE : Enquête auprès des entreprises ayant une activité dans les travaux publics sur le montant et la nature des travaux effectués .
Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).**

Cette enquête est exhaustive et annuelle. Elle est réalisée depuis 1985, mais les données détaillées sur les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement ne sont disponibles que depuis 1988.

Par souci de cohérence avec les autres sources, les résultats ont été établis sur les principes suivants :

- a) Les données sont exprimées en Francs Courants hors taxe. Elles représentent les facturations effectives.
- b) Seules les données concernant la métropole sont prises en compte .
- c) Sous la rubrique "Adduction d'Eau Assainissement" sont compris le traitement des déchets, les abattoirs, l'ensemble des travaux de canalisation (gaz, produits chimiques, etc...), ainsi que l'hydraulique agricole.. Afin d'éliminer ces postes une clé de répartition peut être établie grâce au fichier des paiements de la Comptabilité Publique selon les modalités suivantes :

Poids de ces postes par rapport au total :

- Déchets	= 7,6%
- Abattoirs	= 0,9%
- Hydraulique agricole	= 5,3%

soit 13,8%

Remarque

En ce qui concerne les travaux de canalisation autres que ceux concernant l'eau, une clé de répartition peut être établie grâce aux postes "oléoducs et gazoduc" (fichier DRAEI/CP). Il apparaît que les investissements des collectivités locales concernant ces postes sont nuls.

De ce fait, le taux de déduction retenu est de 13,8%.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET L'ENDETTEMENT

SOURCE : La synthèse annuelle des finances du secteur public.
Direction de la Comptabilité Publique (Ministère des Finances).

Ce document est une synthèse des comptes de gestion des collectivités locales comprenant les opérations de fonctionnement et d'investissement sous une forme agrégée.

La dernière diffusion porte sur les données 1987.

Les données relatives aux syndicats, régies, communes et départements à comptabilité distincte figurent dans le volume intitulé " Synthèse régionale et tableaux comptables par catégories d'organismes ".

Les indicateurs sélectionnés :

L'effort d'investissement

Comptes 21 et 23 des dépenses de la section d'investissement

Les ressources de transfert

Subventions, participations, y compris la FCTVA qui permet de rapporter les ressources de transfert HT aux investissements TTC.

Comptes 10 et 14 des recettes de la section d'investissement

Les emprunts

Compte 16 des recettes de la section d'investissement

Les ressources propres

Elles correspondent aux recettes liées à l'aliénation du patrimoine (compte 21 des recettes de la section investissement) , aux facturations de travaux (compte 23 des recettes de la section investissement) et à la partie du prélèvement sur les recettes de fonctionnement non utilisée pour le remboursement de la dette.

Le taux d'équipement

Effort d'investissement / recettes de fonctionnement

Annuité de la dette

Elle correspond au remboursement du capital et des intérêts.

Capital : compte 16 des dépenses de la section investissement
Intérêts : compte 67 des charges de fonctionnement

Taux d'endettement

Annuité de la dette / recettes de fonctionnement

TAUX D'INTERVENTION DES AGENCES DE L'EAU

- SOURCE :**
- ◆ **Les comptes rendus d'activité annuels des Agences.**
 - ◆ **Le fichier des paiements des investissements.
Comptabilité Publique**
 - ◆ **La synthèse des comptes de gestion.
Comptabilité Publique**

La période étudiée : 1987 à 1991. Elle correspond au cinquième programme des Agences.

Les postes retenus et les hypothèses :

- L'ensemble des investissements réalisés par les collectivités locales a été retenu (CP/DRAEI)
- Pour le montant des travaux aidés, seule la distinction entre les travaux concernant la lutte contre la pollution de ceux concernant l'aménagement de la ressource en eau peut être effectuée.

Ces données ont été retraitées afin d'éliminer les travaux concernant le secteur privé.

- En ce qui concerne la lutte contre la pollution, ne sont pas pris en compte les travaux de lutte contre la pollution industrielle.
- Concernant l'aménagement de la ressource, il a été établi, lors de contacts avec les Agences, l'hypothèse suivante :

30 % des travaux aidés par les Agences sont réalisés par des concessions et ne font donc pas partie du champ de l'étude.

Au total, sont exclus 45% des aides des agences. Ce taux est appliqué aussi bien en ce qui concerne les prêts que les subventions.

- ❑ Les subventions et les prêts des agences correspondent aux dépenses effectives (Comptes Rendus d'Activité)

- ❑ Les taux de structure de financement appliqués sont les moyennes calculées sur 3 ans à partir des comptes de gestion.

Nous supposerons que ces taux sont stables sur la période 1987-1991.

- ❑ N'étant pas clairement identifiés, les prêts transformables en subventions ne pourront être traités isolément.

DONNEES REGIONALES

FNTP

PART DE CHAQUE NATURE DE TRAVAUX DANS LA REGION EN 1991

	Nord-Pas-de-Calais	Picardie	Ile-de-France	Centre	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Bretagne	Pays de la Loire	Poitou-Charentes	Limousin	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Champagne-Ardenne	Lorraine	Alsace	Franche-Comté	Bourgogne	Auvergne	Rhône-Alpes	Langue-doc-Roussillon	P.A.-C.A.	ENSEMBLE
ouvrages d'art, génie civil et structures métalliques	14,2%	8,2%	15,3%	9,4%	15,4%	13,4%	6,3%	6,6%	11,6%	9,5%	9,9%	12,6%	9,3%	10,6%	8,6%	8,2%	5,9%	7,3%	12,5%	9,5%	12,7%	12,0%
terrassements généraux	10,2%	23,5%	9,1%	11,4%	9,2%	11,9%	13,1%	13,2%	9,7%	14,2%	7,0%	10,0%	17,1%	10,3%	9,1%	14,4%	11,9%	14,4%	15,9%	13,2%	13,9%	11,9%
fondations spéciales, sondages, forages	3,3%	0,5%	4,5%	2,1%	0,6%	1,3%	1,2%	1,2%	3,3%	0,7%	4,0%	2,1%	1,2%	2,6%	1,9%	0,9%	0,6%	0,9%	1,9%	1,4%	2,5%	2,6%
travaux souterrains	21,7%	0,0%	2,6%	0,1%	1,3%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	2,1%	0,2%	9,1%	0,2%	0,2%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	4,0%	2,2%	3,6%	4,3%
travaux maritimes et fluviaux	1,2%	0,2%	1,0%	0,1%	3,0%	2,6%	2,7%	2,4%	0,9%	0,1%	1,2%	0,1%	0,3%	0,7%	0,3%	0,1%	0,3%	0,2%	0,6%	0,6%	1,5%	1,0%
travaux routiers	24,5%	45,5%	30,9%	48,2%	33,0%	30,4%	33,0%	33,5%	34,7%	40,7%	37,5%	29,9%	49,2%	36,1%	44,3%	41,6%	44,3%	39,0%	32,4%	37,9%	31,4%	39,8%
voies ferrées	2,0%	1,2%	2,3%	0,9%	0,9%	0,9%	0,5%	0,6%	1,2%	0,6%	0,9%	1,0%	0,4%	2,1%	1,3%	0,6%	1,9%	0,9%	1,3%	1,6%	1,0%	1,4%
adduction d'eau, assainissement, autres conduits et installations	6,6%	6,9%	14,4%	12,1%	14,0%	12,4%	16,4%	14,2%	16,2%	12,7%	18,4%	12,6%	6,0%	16,4%	13,4%	15,6%	11,0%	13,6%	13,0%	13,9%	14,6%	14,1%
travaux électriques	16,3%	14,0%	19,9%	15,7%	22,4%	26,7%	26,6%	27,7%	22,2%	19,2%	20,9%	22,4%	14,3%	20,6%	20,2%	16,2%	24,1%	23,5%	16,4%	19,7%	16,4%	19,9%
ENSEMBLE	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

PART DE CHAQUE REGION PAR NATURE DE TRAVAUX REALISES EN 1991

	Nord-Pas-de-Calais	Picardie	Ile-de-France	Centre	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Bretagne	Pays de la Loire	Poitou-Charentes	Limousin	Aquitaine	Midi-Pyrénées	Champagne-Ardenne	Lorraine	Alsace	Franch-Comté	Bourgogne	Auvergne	Rhône-Alpes	Langue-doc-Roussillon	P.A.C.A.	ENSEMBLE
ouvrages d'art, génie civil et structures métalliques	12,4%	1,7%	27,1%	2,6%	4,0%	2,5%	1,9%	2,3%	1,9%	0,6%	3,5%	5,0%	1,6%	3,3%	1,8%	0,9%	1,1%	1,0%	13,2%	2,7%	8,7%	100,0%
terrassements généraux	8,9%	5,0%	16,3%	3,2%	2,4%	2,2%	3,6%	4,5%	1,6%	1,0%	2,5%	4,0%	3,4%	3,2%	1,9%	1,6%	2,3%	1,9%	17,0%	3,8%	9,5%	100,0%
fondations spéciales, sondages, forages	13,3%	0,5%	37,0%	2,7%	1,0%	1,2%	1,6%	1,9%	2,5%	0,2%	6,5%	3,9%	1,1%	4,0%	1,8%	0,5%	0,5%	0,6%	9,3%	1,9%	8,0%	100,0%
travaux souterrains	53,2%	0,0%	12,6%	0,1%	1,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,4%	0,2%	10,1%	0,1%	0,2%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	11,9%	1,8%	7,4%	100,0%
travaux maritimes et fluviaux	11,7%	0,5%	20,6%	0,4%	9,1%	6,1%	9,2%	9,2%	1,7%	0,1%	5,0%	0,5%	0,6%	2,5%	0,8%	0,1%	0,6%	0,3%	7,2%	2,2%	11,4%	100,0%
travaux routiers	7,6%	3,4%	19,4%	4,7%	3,0%	2,0%	3,4%	4,0%	2,0%	1,0%	4,7%	4,2%	3,5%	3,9%	3,2%	1,6%	3,0%	1,8%	12,1%	3,9%	7,6%	100,0%
voies ferrées	14,4%	2,1%	33,3%	2,1%	1,9%	1,4%	1,2%	2,2%	1,6%	0,5%	2,6%	3,3%	0,7%	5,2%	2,2%	0,6%	3,0%	1,0%	11,1%	3,9%	5,7%	100,0%
adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations	5,3%	1,3%	23,3%	3,0%	3,3%	2,1%	4,4%	4,4%	2,5%	0,6%	5,9%	4,6%	1,4%	4,6%	2,5%	1,6%	1,9%	1,6%	12,6%	3,7%	9,2%	100,0%
travaux électriques	8,5%	1,6%	21,2%	2,6%	3,5%	3,0%	4,7%	5,6%	2,2%	0,8%	4,4%	5,3%	1,7%	3,6%	2,5%	1,2%	2,8%	1,8%	11,7%	3,4%	7,5%	100,0%
ENSEMBLE	10,4%	2,5%	21,2%	3,3%	3,1%	2,2%	3,4%	4,0%	2,0%	0,8%	4,2%	4,7%	2,4%	3,7%	2,5%	1,3%	2,3%	1,6%	12,7%	3,5%	8,2%	100,0%

**EXTRAITS DE LA SYNTHÈSE
DES COMPTES DE GESTION**

LES SYNDICATS

Opérations d'investissement de l'exercice 1985

DÉPENSES

	Eau ou assai- sissement	Production et distribution d'énergie	Activités scolaires	Ramassage scolaire	Activités sanitaires	Activités sociales	Activités culturelles et socio- culturelles	Activités sportives
1050 Dotation de base	3 714	383	/	/	15	/	/	838
1051 Subventions de l'Etat	363	178	70	/	/	/	30	345
1052 Subventions des régions	/	/	/	/	/	/	40	330
1053 Subventions des départements	14 257	7 761	2 813	231	/	/	309	1 131
1054 Subventions de groupement de collectivités	1 956	2 932	/	/	/	/	/	/
1055 Subventions des communes	1 883	2 100	746	/	/	457	868	255
1059 Subventions agences financières bassins	1 970	4 632	1 028	124	/	/	19	18
Total des comptes 1051 à 1059	20 429	17 603	4 657	355	/	457	1 266	2 079
106 Dons et legs en capital	/	/	/	/	/	/	/	/
107 Valeur des biens affectés	5 204	6	/	/	/	/	/	/
115 Réserves	17 002	2 398	2 051	/	/	421	1 447	450
116 Différences sur réalisation d'immobilisations	1 958	225	30	559	/	/	87	/
12 Report à nouveau	18 014	/	/	/	/	/	/	/
13 Frais extraordinaires	12 766	2 375	1 273	108	240	653	1 494	9 932
130 Subventions d'équipement versées à amortir	61 330	260 175	21 232	/	/	6 030	3 044	15 255
138 Amortissement des frais extraordinaires	79	70	/	/	/	1 181	/	200
Total du compte 13	74 175	262 620	22 505	108	240	7 864	4 538	25 387
1401 Participations reçues de l'Etat sauf F.C.T.V.A.	470	1 008	/	/	/	/	/	/
1402 Participations reçues de la région	60	32	/	/	/	/	/	/
1403 Participations reçues des départements	523	/	2	/	/	/	/	/
1404 Participations reçues de groupement de collectivités	10	1	/	/	/	/	75	/
1405 Participations reçues des communes	319	50	1 338	600	/	1	18	810
1406 Autres participations reçues	2 493	399	/	/	/	/	/	40
1407 Participations et subventions reprises au compte pertes et profits	59 844	1 029	5 679	152	/	71	295	389
Total du compte 140	63 719	2 519	7 019	752	/	72	388	1 239
1410 Participations de tiers à travaux faits pour leur compte	4 056	3 739	203	/	/	/	1 527	/
1411 Participations de tiers à travaux non faits pour compte	4	/	/	/	/	/	/	/
Total du compte 141	4 060	3 739	203	/	/	/	1 527	/
1421 F.C.T.V.A.	12 773	5 485	12 338	37	/	267	98	127
1423 Taxe locale d'équipement	2	/	/	/	/	/	/	/
Total du compte 142	12 775	5 485	12 338	37	/	267	98	127
1431 Dotation globale d'équipement	259	857	49	1	/	/	/	6
Total du compte 143	259	857	49	1	/	/	/	6
155 Provisions pour risques	7	/	/	/	/	/	/	/
157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	491	/	/	/	/	280	/	3
Total du compte 15	498	/	/	/	/	280	/	3
Total des comptes 10 à 15	221 807	295 835	48 852	1 812	255	9 361	9 351	30 129
161 Prêts directs - C.D.C.	309 342	83 616	73 726	7 814	811	4 214	4 711	27 777
162 Obligations de la C.A.E.C.L.	49 403	29 151	13 974	1 165	351	825	4 647	24 604
163 Prêts sur fonds de la caisse d'épargne	46 339	1 749	969	/	/	50	/	1 561
164 Crédit foncier	696	1 769	133	/	/	33	/	38
1650 Caisse nationale de crédit agricole	97 916	134 374	7 640	2 617	446	1 789	5 603	7 033
1651 Caisse de crédit agricole mutuel	34 788	2 637	/	/	/	/	/	/
Total du compte 165	132 704	137 011	7 640	2 617	446	1 789	5 603	7 033
1662 Caisse d'épargne	17 848	2 342	2 124	112	239	13	125	1 141
1663 Crédit national	926	/	/	/	/	587	167	1 592
1665 Caisse de crédit mutuel	1 588	/	/	/	/	/	/	/
166 Emprunts divers autres caisses publiques et semi-publiques	135 044	60 394	13 378	1 556	245	2 537	7 087	8 199
Total du compte 166	155 406	62 736	15 502	1 668	484	3 137	7 379	10 932
168 Avances du trésor à plus d'un an	1 270	21	1 390	/	/	15	3	28
1680 Avances du trésor consolidées	63	/	/	/	/	/	/	/

Opérations d'investissement de l'exercice 1985

DÉPENSES

	Eau ou assai- nissement	Production et distribution d'énergie	Activités scolaires	Ramassage scolaire	Activités sanitaires	Activités sociales	Activités culturelles et socio- culturelles	Activités sportives
1682 F.N.A.F.U.	"	"	"	"	"	"	"	"
1683 Fonds forestier national	"	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 168</i>	1 333	21	1 390	"	"	15	3	26
169 Prêts et avances d'autres collectivités locales	52 774	4 394	3 454	449	91	483	747	348
<i>Total du compte 16</i>	747 997	320 447	116 788	13 713	2 183	10 546	23 090	72 321
18 Dettes à long et moyen terme sans réception de fonds	10 528	4 409	5 722	293	469	601	1 286	2 752
TOTAL DE LA CLASSE 1	980 332	620 691	171 362	15 818	2 907	20 508	33 729	105 202
210 Terrains	30 752	1 256	11 390	729	"	246	2 200	1 985
211 Bois, plantations, espaces verts, sauf 2118	300	966	17	"	"	"	1	1 031
2118 Amortissement des bois, plantations, espaces verts	"	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 211</i>	300	966	17	"	"	"	1	1 031
212 Bâtiments	21 034	3 972	6 124	107	1 688	1 208	6	27 196
2126 Amortissement des corps de bâtiments	13	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 212</i>	21 047	3 972	6 124	107	1 688	1 208	6	27 196
213 Voirie et réseaux, sauf 2138	515 616	94 567	94	"	"	11	5	177
2138 Amortissement des réseaux et de la voirie	2 146	51	649	92	"	"	857	911
<i>Total du compte 213</i>	517 762	94 618	743	92	"	11	862	1 088
214 Matériel, outillage, mobilier, sauf 2148	66 612	12 162	21 327	1 832	2 142	5 212	8 040	10 245
2148 Amortissement du matériel, outillage, mobi- lier	308	"	"	"	"	"	156	"
<i>Total du compte 214</i>	66 920	12 162	21 327	1 832	2 142	5 212	8 196	10 245
215 Matériel de transport, sauf 2158	16 757	781	11 358	10 036	362	1 268	620	58 377
2158 Amortissement du matériel de transport	154	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 215</i>	16 911	781	11 358	10 036	362	1 268	620	58 377
216 Autres immobilisations corporelles, sauf 2168	2 312	"	"	"	114	"	"	7
2168 Amortissement des autres immobilisations corporelles	271	"	"	"	4 476	"	"	"
<i>Total du compte 216</i>	2 583	"	"	"	4 590	"	"	7
218 Immobilisations incorporelles, sauf 2188	5 360	"	92	13	"	129	30	1 435
2188 Amortissement immobilisations incorporelles	57	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 218</i>	5 417	"	92	13	"	129	30	1 435
Total du compte 21	661 692	113 755	51 051	12 809	8 782	8 074	11 915	101 364
23 Immobilisations en cours	3 563 128	2 290 393	684 154	21 123	1 702	36 443	96 842	347 422
237 Travaux pour le compte de tiers	79 393	879 845	2 857	81	1 017	2 403	2 096	13 129
<i>Total du compte 23</i>	3 642 521	3 170 238	687 011	21 204	2 719	38 846	98 940	360 551
24 Immobilisations sinistrées	"	"	"	"	"	8	"	47
25 Prêts, avances, créances à long et moyen terme	217 048	139 181	49 794	149	143	357	26 343	139 139
26 Titres et valeurs	6 883	12 610	5 682	295	"	800	389	9 865
27 Dépôts et cautionnements	50	87	56	"	1	"	2	13
28 Affectations	14 601	159 359	35	"	"	"	"	92
TOTAL DE LA CLASSE 2	4 542 795	3 595 230	793 629	34 457	11 645	48 085	137 589	611 071
3 Stocks	11 904	"	"	"	2 674	"	"	53
Total général	5 535 031	4 215 921	964 991	50 275	17 226	68 593	171 318	716 326

SYNDICATS

Opérations d'investissement de l'exercice 1985

RECETTES

	Eau ou assai- nissement	Production et distribution d'énergie	Activites scolaires	Ramassage scolaire	Activites sanitaires	Activites sociales	Activites culturelles et socio- culturelles	Activites sportives
1050 Dotation de base	25 948	823	945	"	"	464	26	19
1051 Subventions de l'Etat	219 164	83 559	187 353	2 689	203	4 870	10 184	92 732
1052 Subventions des régions	63 262	9 215	14 057	1 355	330	3 048	6 383	11 891
1053 Subventions des départements	444 031	272 563	80 906	3 360	844	6 749	7 136	16 641
1054 Subventions de groupement de collectivités	47 342	131 980	1 901	"	143	253	113	1 483
1055 Subventions des communes	59 544	57 505	16 709	879	203	1 860	1 267	8 883
1059 Subventions agences financières bassins	352 500	876 723	9 286	290	596	2 622	3 495	3 368
<i>Total des comptes 1051 à 1059</i>	1 185 843	1 431 545	310 212	8 573	2 319	19 402	28 578	134 998
106 Dons et legs en capital	"	"	"	29	"	2	8	10
107 Valeur des biens affectés	6 441	"	"	49	"	"	"	"
115 Reserves	596 307	697 405	96 924	10 753	2 462	10 805	20 853	42 719
116 Différences sur réalisation d'immobilisations	107	3	"	"	"	584	2	2
12 Report à nouveau	12 983	"	"	"	"	"	"	"
13 Frais extraordinaires	712	"	71	"	"	"	102	12 635
130 Subventions d'équipement versées à amortir	615	112	"	"	"	"	61	"
138 Amortissement des frais extraordinaires	41 899	49 895	1 614	126	106	1 853	592	20 095
<i>Total du compte 13</i>	43 226	50 007	1 685	126	106	1 853	755	32 730
1401 Participations reçues de l'Etat, sauf F.C.T.V.A	11 165	49 566	332	"	4	69	199	"
1402 Participations reçues de la région	1 030	"	1 464	"	"	"	"	"
1403 Participations reçues des départements	39 875	2 196	1 715	"	"	31	"	5 688
1404 Participations reçues de groupements de collectivités	1 940	42 353	8	2	"	"	154	272
1405 Participations reçues des communes	29 821	14 831	6 169	66	88	1 096	572	2 778
1406 Autres participations reçues	112 282	81 956	222	"	139	957	6	406
1407 Participations et subventions reprises au compte pertes et profits	5 077	32	"	"	"	"	180	"
<i>Total du compte 140</i>	201 190	190 934	11 910	68	231	2 153	1 111	9 144
1410 Participations de tiers à travaux faits pour leur compte	54 952	376 639	2 038	"	"	15	2 703	6 482
1411 Participations de tiers à travaux non faits pour leur compte	4 026	"	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 141</i>	58 978	376 639	2 038	"	"	15	2 703	6 482
1421 F.C.T.V.A	178 295	77 748	112 668	10 852	715	5 660	14 272	11 620
1423 Taxe locale d'équipement	424	1 283	2	5	"	7	320	"
<i>Total du compte 142</i>	178 719	79 031	112 670	10 857	715	5 667	14 592	11 620
1431 Dotation globale d'équipement	81 217	71 421	9 301	879	77	1 105	1 728	6 269
<i>Total du compte 143</i>	81 217	71 421	9 301	879	77	1 105	1 728	6 269
155 Provisions pour risques	16 768	"	"	"	80	33	"	"
157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	10 500	357	"	"	370	2 875	"	"
<i>Total du compte 15</i>	27 268	357	"	"	450	2 908	"	"
<i>Total des comptes 10 à 15</i>	2 418 227	2 898 165	545 685	31 334	6 360	44 958	70 356	243 993
161 Prêts directs C.D.C	530 651	125 491	217 017	10 923	1 550	13 344	19 126	220 468
162 Obligations de la C.A.E.C.L.	418 788	138 488	156 583	5 035	2 700	3 669	30 225	91 610
163 Prêts sur fonds de la caisse d'épargne	166 596	5 112	"	"	"	180	"	2 425
164 Crédit foncier	134	3	"	"	"	"	3 000	"
1650 Caisse nationale de crédit agricole	193 992	468 901	7 089	1 270	"	247	8 700	12 534
1651 Caisse de crédit agricole mutuel	74 617	3 518	"	"	"	"	"	"
<i>Total du compte 165</i>	268 609	472 419	7 089	1 270	"	247	8 700	12 534
1662 Caisse d'épargne	56 246	1 465	7 886	329	150	190	730	1 890
1663 Crédit national	960	"	"	"	"	"	4 000	"
1665 Caisse de crédit mutuel	4 860	"	"	"	"	"	"	"
166 Emprunts divers autres caisses publiques et semi-publiques	247 238	149 376	12 038	617	398	4 033	11 772	13 683
<i>Total du compte 166</i>	309 304	150 841	19 924	946	548	4 223	16 502	15 573
168 Avances du Trésor à plus d'un an	1 095	110	1 300	"	"	"	"	1 549
1680 Avances du Trésor consolidées	"	"	"	"	"	"	"	"

Opérations d'investissement de l'exercice 1985

RECETTES

	Eau ou assai- nissement	Production et distribution d'énergie	Activités scolaires	Ramassage scolaire	Activités sanitaires	Activités sociales	Activités culturelles et socio- culturelles	Activités sportives
1682 F.N.A.F.U	/	/	/	/	/	/	/	/
1683 Fonds forestier national	/	/	/	/	/	/	/	/
<i>Total du compte 166</i>	1 095	110	1 300	"	"	"	"	1 549
169 Prêts et avances d'autres collectivités locales	35 569	11 789	1 143	408	"	"	22 998	115
<i>Total du compte 16</i>	1 730 746	904 253	403 056	18 582	4 798	21 663	100 551	344 274
18 Dettes à long et moyen terme sans réception de fonds	4 819	943	667	"	2 302	1 650	3 612	10 138
TOTAL DE LA CLASSE 1	4 153 792	3 803 361	949 408	49 916	13 460	68 271	174 519	598 405
210 Terrains	5 255	16	4 200	86	"	66	224	1 509
211 Bois, plantations, espaces verts, sauf 2118	/	/	/	"	"	"	"	/
2118 Amortissement des bois, plantations, espaces verts	34	/	"	"	"	"	"	2 684
<i>Total du compte 211</i>	34	/	"	"	"	"	"	2 684
212 Batiments	3 075	823	476	2	197	1 230	26	93
2128 Amortissement des corps de bâtiments	95 247	47	"	"	123	272	"	1 267
<i>Total du compte 212</i>	98 322	870	476	2	320	1 502	26	1 360
213 Voirie et réseaux, sauf 2138	17 992	14 715	"	"	"	"	402	1 481
2138 Amortissement des réseaux et de la voirie	390 214	1 189	1 866	"	5	25	115	175
<i>Total du compte 213</i>	408 206	15 904	1 866	"	5	25	517	1 656
214 Matériel, outillage, mobilier, sauf 2148	1 150	1 391	169	144	292	153	626	1 028
2148 Amortissement du matériel, outillage, mobi- lier	57 580	253	8	"	1 387	318	23	996
<i>Total du compte 214</i>	58 730	1 644	177	144	1 679	471	649	2 024
215 Matériel de transport, sauf 2158	1 049	24	1 148	957	63	81	36	10 661
2158 Amortissement du matériel de transport	7 035	44	516	68	85	17	14	579
<i>Total du compte 215</i>	8 084	68	1 664	1 025	148	98	50	11 240
216 Autres immobilisations corporelles, sauf 2168	1 047	/	/	"	"	"	"	"
2168 Amortissement des autres immobilisations corporelles	53 950	/	/	"	38	3	/	20
<i>Total du compte 216</i>	54 997	"	"	"	38	3	"	20
218 Immobilisations incorporelles, sauf 2188	292	"	"	"	"	"	"	43
2188 Amortissement immobilisations incorporelles	7 996	"	"	"	"	"	"	131
<i>Total du compte 218</i>	8 288	"	"	"	"	"	"	174
<i>Total du compte 21</i>	<u>641 916</u>	18 502	8 383	1 257	2 190	2 165	1 466	20 667
23 Immobilisations en cours	583 209	83 505	18 604	48	143	91	70	11 922
237 Travaux pour le compte de tiers	3 521	24 130	3	"	"	43	"	232
<i>Total du compte 23</i>	586 730	107 635	18 607	48	143	134	70	12 154
24 Immobilisations sinistrées	5 365	"	2 845	938	"	14	1 945	232
25 Prêts, avances, créances à long et moyen terme	302 683	411 099	25 691	512	721	1 789	4 190	104 813
26 Titres et valeurs	1 596	201	43	1	"	"	3	6 701
27 Dépôts et cautionnements	63	13	17	"	1	"	3	13
28 Affectations	26 952	13 462	"	"	"	"	"	"
TOTAL DE LA CLASSE 2	1 565 305	550 912	55 586	2 756	3 055	4 102	7 677	144 580
3 Stocks	10 993	"	"	"	2 861	"	"	66
Total général	5 730 090	4 354 273	1 004 994	52 672	19 376	72 373	182 196	743 051

SYNDICATS

Opérations de fonctionnement de l'exercice 1985

CHARGES

	Eau ou assai- nissement	Production et distribution d'énergie	Activites scolaires	Ramassage scolaire	Activites sanitaires	Activites sociales	Activites culturelles et socio- culturelles	Activites sportives
60 Achats consommation	247 711	4 368	90 650	13 238	19 656	10 751	9 209	20 655
61 Frais de personnel	348 352	45 089	165 796	28 700	19 429	69 016	147 267	74 796
618 Charges sociales	65 283	11 898	49 061	8 087	1 974	21 136	38 978	22 316
Total du compte 61	413 635	56 987	214 857	36 787	21 403	90 152	186 245	97 112
62 Impôts et taxes	11 892	2 145	921	73	2 409	690	992	3 858
63 Travaux, fournitures, services extérieurs	776 733	73 096	75 673	32 695	9 081	26 819	27 759	40 241
64 Participations et reversements	317 863	116 267	210 440	73 387	2 553	32 656	29 883	39 453
65 Subventions accordées	113 162	118 535	29 858	3 589	3 961	7 755	15 286	25 464
66 Frais divers de gestion	393 146	22 236	250 397	320 623	1 691	4 700	24 311	10 261
67 Frais financiers	1 922 429	611 970	246 369	21 460	4 011	34 831	38 380	289 575
68 Dotations aux comptes d'amortissements et de provisions	684 291	51 775	2 115	193	2 193	3 869	630	25 617
699 Autres charges exceptionnelles	75 146	24 564	2 377	653	1 275	2 012	383	2 477
Total des comptes 62 à 69	4 956 006	1 081 943	1 123 657	502 698	68 233	214 235	333 078	554 733
831 Versements réserves facultatives	577 091	699 040	96 161	10 484	2 209	10 480	18 577	41 371
Total des charges	5 533 099	1 780 983	1 219 818	513 182	70 442	224 715	351 655	596 104
85 Résultat de l'exercice	411 722	251 641	76 110	34 668	4 206	12 069	14 966	90 539
TOTAL	5 944 821	2 032 624	1 295 928	547 850	74 648	236 784	366 621	686 643
Arrondis	1 409	"	3	"	"	496	"	753
TOTAL GENERAL	5 946 230	2 032 624	1 295 931	547 850	74 648	237 280	366 621	687 396

PRODUITS

	Eau ou assai- nissement	Production et distribution d'énergie	Activites scolaires	Ramassage scolaire	Activites sanitaires	Activites sociales	Activites culturelles et socio- culturelles	Activites sportives
70 Produits de l'exploitation	3 503 729	247 482	61 804	15 283	24 916	41 792	49 763	69 607
71 Produits accessoires	245 722	29 453	3 918	5 278	3 188	15 229	6 070	10 686
72 Produits financiers	604 332	108 786	19 467	1 888	56	23 672	12 254	12 347
736 Subventions d'exploitation reçues	959 598	432 743	1 102 801	498 658	9 816	105 288	259 257	333 096
74 Dotation globale de fonctionnement	1 687	17	2 545	279	"	6	4 887	19 420
749 Dotation générale de décentralisation	9	"	1	800	"	"	37	"
75 Impôts indirects	28 848	1 025 108	925	1 964	3 245	14	7 746	31
76 Impôts directs autres qu'impositions directes	38 040	1 000	1 819	1	27 315	182	92	186 574
77 Impositions indirectes	67 147	54 523	36 222	6 325	502	42 960	17 762	22 919
78 Travaux et charges non imputables à l'exercice	85 101	5 582	11 001	472	91	600	1 245	8 742
799 Autres produits exceptionnels	151 130	9 712	4 922	283	3 233	2 247	954	7 719
Total des produits	5 685 393	1 914 406	1 245 425	531 231	72 362	231 990	360 067	671 141
85 Résultat de l'exercice	260 837	118 218	50 506	16 616	2 130	5 290	6 553	16 255
TOTAL	5 946 230	2 032 624	1 295 931	547 847	74 492	237 280	366 620	687 396
Arrondis	"	"	"	3	156	"	1	"
TOTAL GENERAL	5 946 230	2 032 624	1 295 931	547 850	74 648	237 280	366 621	687 396

LA NOMENCLATURE NFA

Hydraulique agricole

- 9262 Grands travaux d'hydraulique agricole
- 9263 Equipements pour l'irrigation
- 9264 Equipements pour le drainage
- 9269 Autres équipements

Alimentation en eau potable

- 6111 Stations de traitement des eaux potables
- 6112 Grands transferts d'eau
- 6113 Réservoirs
- 6114 Réseaux de distribution d'eau
- 7110 Installations d'alimentation en eau
- 7414 Grands transferts d'eau

Aménagement des eaux et défense contre les eaux

- 7411 Aménagement des rivières et bassins
- 7412 Voies d'eau et ouvrages hydrauliques
- 7413 Barrages de régulation des eaux
- 7441 Etude aménagement des eaux
- 7442 Etudes ressources des eaux
- 7719 Lutte contre la pollution des mers
- 7720 Lutte contre la pollution des rivières
- 7814 Défense contre la mer
- 9261 Aménagements contre les crues
- 9265 Protection contre les crues

Total : Mobilisation de la ressource en eau

LUTTE CONTRE POLLUTION

Eau assainissement

- 6122 Transport eaux usées urbaines
- 6123 Réseaux assainissement urbains
- 7120 Evacuation eaux usées rurales

Eau épuration

- 6121 Stations d'épuration urbaines
- 7130 Stations d'épuration rurales

Total : Lutte contre pollution
